

Plan canicule : Recensement des personnes fragiles

Le Centre communal d'Action sociale (CCAS) recense les personnes fragiles.

Jeudi 6 août : Déclenchement du niveau 3 du Plan Canicule

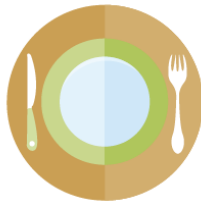
Dans le cadre du Plan National Canicule, un recensement des personnes fragiles est mis en place par le CCAS (01 34 17 60 99).

Afin de vous accompagner dans les périodes de fortes chaleurs, nous vous recommandons de vous inscrire sur le registre nominatif des personnes vulnérables.

Adoptez des gestes simples et parce que rien n'est plus efficace que la solidarité de tous, n'hésitez pas à signaler toute personne en situation d'isolement.



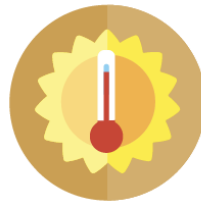
**Je bois environ
1,5 L d'eau par jour.
Je ne consomme
pas d'alcool.**



**Je mange
normalement
(fruits, légumes,
pain, soupe, ...).**



**Je donne
de mes nouvelles
à mon entourage.**



**Je ne sors pas
aux heures
les plus chaudes.**



**Je maintiens
ma maison à l'abri
de la chaleur.**



**Je mouille ma peau
plusieurs fois par jour, tout
en assurant une légère
ventilation.**



**Je passe plusieurs
heures dans un endroit
frais et climatisé.**

CONSEILS EN PÉRIODE DE FORTES CHALEURS

Comment s'inscrire au Plan canicule ?

Un recensement des personnes fragiles est mis en place par le CCAS pour les accompagner lors des périodes de forte chaleur. Pour figurer dans le registre, il faut composer le 01 34 17 60 99. Parce que rien n'est plus efficace que la solidarité de tous, n'hésitez pas à signaler toute personne en situation d'isolement.

Adresse

Centre communal d'Action sociale
17, avenue Charles-de-Gaulle
Montmorency
95160

Infos pratiques

Horaires d'ouverture :

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h

Contact

CCAS

17, avenue Charles-de-Gaulle

95160 Montmorency

Tél. : 01 34 17 60 99

Fax : 01 39 64 82 41

Mail : ccas@ville-montmorency.fr

Liens utiles

[Plus d'informations sur le CCAS](#)